



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/1999/3
15 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-septième session
27-30 septembre 1999

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ EN 1999 ET LES PERSPECTIVES POUR L'AN 2000

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat du Comité sur les marchés des produits forestiers et des travaux de rédaction d'un compte rendu sur la situation du marché. Les délégations sont priées de présenter leurs exposés écrits sur le marché et les prévisions pour les produits forestiers dans les délais requis.

Le Comité est invité à :

- examiner l'évolution des marchés de produits forestiers;
- rédiger un compte rendu sur le marché qui sera publié après la session;
- formuler des commentaires sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

Calendrier et organisation du débat sur le marché

1. À la cinquante-septième session du Comité du bois, le débat sur le marché est prévu pour le mardi 28 septembre 1999.

2. La présentation de chaque secteur du marché des produits forestiers sera précédée d'une analyse, par le secrétariat, des réponses au questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 1998-2000, et suivie par des exposés d'experts. Les délégations seront alors invitées à ouvrir le débat. On trouvera ci-après un projet de calendrier qui pourra être modifié en fonction de la durée des délibérations par secteur de marché.

- a) 10 heures Tableau général de la conjoncture économique dans la région de la CEE et évolution générale des marchés des produits forestiers - présentation du secrétariat
- b) 10 h 30 Marchés des bois ronds, y compris, brièvement, la pâte de bois et le papier
- c) 11 h 30 Résineux : marchés des sciages et des grumes
13 heures Fin de la séance du matin
- d) 15 heures Feuillus : marchés des sciages et des grumes des zones tempérées et tropicales
- e) 16 heures Panneaux dérivés du bois et marchés des produits du bois transformés (panneaux de particules, contreplaqués et panneaux de fibres, y compris panneaux de fibres de densité moyenne)
- f) 17 heures Marchés des produits forestiers certifiés
18 heures Fin de la séance de l'après-midi.

Rédaction du compte rendu du Comité sur le marché

3. Le calendrier ci-après est proposé pour la rédaction et l'adoption du compte rendu sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse :

Mardi - matin et après-midi Débat sur le marché

Jeudi - matin, 9 heures Le Comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat (les services d'interprétation n'étant pas assurés ce matin-là, le secrétariat propose que le Comité de rédaction conduise ses travaux en anglais)

- après-midi Présentation du compte rendu (en anglais, français et russe) pour approbation par le Comité du bois

Vendredi Publication du compte rendu sous forme d'un communiqué de presse comprenant un tableau récapitulatif.

4. Le compte rendu sur le marché sera publié dans le No 6 de la série du *Bulletin du bois* "Marchés des produits forestiers en 1999 et perspectives pour l'an 2000", en même temps que des tableaux statistiques (prévisions nationales) et sera disponible sur le site Web du Comité.

5. Les années précédentes, les pays suivants siégeaient au Comité de rédaction : Allemagne, Autriche, Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède. Tout autre pays qui le souhaiterait peut s'y faire représenter.

Exposés des pays sur le marché

6. Les exposés écrits des pays sur le marché sont indispensables pour un débat fructueux car ils sont le seul moyen de s'assurer que les délégations et le secrétariat sont bien informés de l'évolution des marchés des différents pays (faute de temps, tous les pays ne peuvent présenter leur exposé pendant la session). Ils offrent également la possibilité d'étudier certaines questions qui sont importantes mais ne peuvent figurer dans les synthèses du Comité. L'attention des délégations est appelée sur les notes explicatives qui, dans l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/92), concernent le point 4. Un modèle de présentation est proposé en annexe.

7. Cette année les pays sont pour la première fois invités à adresser leurs exposés sous formes écrite et *électronique*. Sous forme écrite, ils seront distribués, comme les années précédentes, aux représentants lors de la session; sous forme électronique, ils seront affichés sur le site Web du Comité du bois, à l'intention de ceux qui ne peuvent assister à la session et afin que les délégations puissent, avant celle-ci, lire les exposés d'autres pays. C'est pourquoi les délégations sont invitées à adresser au secrétariat, pour le **13 septembre 1999**, une copie électronique de leur exposé, de préférence par e-mail mais, sinon, sur disquette. La version électronique de l'exposé écrit peut être en Wordperfect ou en Word.

8. Il est aussi rappelé que les délégations doivent avoir envoyé au secrétariat à Genève, pour qu'ils lui parviennent au plus tard le **13 septembre 1999**, 120 exemplaires de leurs exposés écrits sur l'évolution des marchés de produits forestiers. À sa cinquante-quatrième session, le Comité du bois a demandé de prévoir une section spéciale sur "les marchés des produits forestiers certifiés". Les délégations qui ne peuvent expédier les 120 exemplaires avant la date limite sont priées de transmettre la version électronique (ou, en dernier ressort, un exemplaire par télécopie). Il n'est pas possible de faire des photocopies pendant la session.

Section du bois de la CEE
Division du commerce
Palais des Nations
CH-1211 GENEVE 10 (Suisse)

E-mail : info.timber@unece.org
Tél. : + 41 22 917 2868
Fax : + 41 22 917 0041

9. Le Comité du bois accorde une haute priorité à l'"étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme" (09(B).1.3, rang de priorité 2 du programme de travail) et à la "collecte des statistiques et publication du *Bulletin du bois*" (rang de priorité 4 du programme de travail). Cette deuxième activité est partagée avec la Commission européenne des forêts.

La mesure dans laquelle le secrétariat pourra exécuter ces mandats très importants dépendra de la rapidité avec laquelle il recevra des réponses complètes aux questionnaires, tels que remaniés et approuvés par les pays membres. Il est rappelé aux délégations que la date limite de réponse au questionnaire du Comité du bois est le **31 août 1999** et qu'elles sont priées de la respecter. Il est impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité à temps pour la session si l'ensemble des statistiques ne sont pas reçues avant la date limite.

Produits forestiers - Revue annuelle du marché, 1998-1999

10. Le document "Produits forestiers - Revue annuelle du marché 1998-1999", *Bulletin du bois* - volume LII (1999), No 3, sera publié avant la session pour servir de document de travail pour le débat de cette session sur le marché. Pour que les délégations puissent prendre connaissance de son contenu, il pourra être consulté sur le site Web du Comité (<http://www.unece.org/trade/timber>).

11. La *Revue annuelle du marché* contient plusieurs chapitres spéciaux et il est prévu que leurs auteurs feront, dans certains cas, des exposés pendant le débat sur le marché. Les améliorations apportées à la revue découlent directement des suggestions et des observations communiquées au cours de l'enquête qui a lieu actuellement auprès des utilisateurs des produits et services du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

12. Les délégations sont invitées à proposer des sujets susceptibles de faire l'objet de futurs chapitres spéciaux : problèmes actuels, faits nouveaux, tendances, marchés spécifiques de produits forestiers dans la région de la CEE ou ailleurs. Le secrétariat attend avec intérêt d'éventuels commentaires sur la revue susmentionnée.

Annexe

**Modèle de présentation proposé pour les exposés écrits
des pays sur le marché**

Les exposés écrits sur le marché suivent généralement l'ordre du débat sur le marché. Il est proposé d'examiner les thèmes ci-après, s'il y a lieu, pour l'année en cours et dans le cadre des prévisions relatives à l'année suivante. Le téléchargement et la lecture des exposés présentés sous forme électronique seront facilités si l'on suit le modèle de présentation.

1. Tendances économiques générales touchant le secteur des forêts et des industries forestières

2. Évolution des marchés de produits forestiers

Pâte à papier et papier
Bois ronds, y compris bois à pâte
Résineux (sciages et grumes)
Feuillus (sciages et grumes)
Panneaux dérivés du bois (panneaux de particules, panneaux de fibres, y compris panneaux de fibres de densité moyenne, panneaux OSB, contreplaqués)
Produits forestiers certifiés

3. Tableaux

Indicateurs économiques
Production et commerce de produits forestiers en 1998, 1999 et en l'an 2000.
